



**Municipalité de Sainte-Sabine**

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC BROME-MISSISQUOI

PROVINCE DE QUÉBEC

# A V I S P U B L I C

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,  
Greffier trésorier de la susdite municipalité QUE :

Lors d'une séance tenue le 5 août 2024 le conseil de la municipalité de  
Sainte-Sabine a adopté le règlement  
# **2024-06-443** intitulé :

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-06-443 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO  
2007.07.296 INTITULÉ PLAN D'URBANISME, AFIN D'IDENTIFIER LES ÎLOTS DE  
CHALEUR PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ**

La résolution no 406-0924 pour l'émission du certificat de conformité par la  
MRC de Brome-Missisquoi a été adoptée à la séance du 17 septembre  
2024. Le présent règlement entre en vigueur à la date de délivrance du  
certificat de conformité émis par la MRC, soit le 19 septembre 2024, tel que  
prévu par la loi.

**Toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement au bureau  
de la municipalité.**

Donné à Sainte-Sabine ce 25<sup>e</sup> jour de septembre 2024.

Chantal St-Germain  
Directrice générale et  
greffière-trésorière



**Municipalité de Sainte-Sabine**

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC BROME-MISSISQUOI

PROVINCE DE QUÉBEC

# A V I S P U B L I C

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,  
Greffier trésorier de la susdite municipalité QUE :

Lors d'une séance tenue le 5 août 2024 le conseil de la municipalité de  
Sainte-Sabine a adopté le règlement  
# **2024-06-443** intitulé :

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-06-443 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO  
2007.07.296 INTITULÉ PLAN D'URBANISME, AFIN D'IDENTIFIER LES ÎLOTS DE  
CHALEUR PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ**

La résolution no 406-0924 pour l'émission du certificat de conformité par la  
MRC de Brome-Missisquoi a été adoptée à la séance du 17 septembre  
2024. Le présent règlement entre en vigueur à la date de délivrance du  
certificat de conformité émis par la MRC, soit le 19 septembre 2024, tel que  
prévu par la loi.

**Toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement au bureau  
de la municipalité.**

Donné à Sainte-Sabine ce 25<sup>e</sup> jour de septembre 2024.

Chantal St-Germain  
Directrice générale et  
greffière-trésorière